

Décès

Gisèle Lacuire née Verdier est décédée le 1^{er} mars alors qu'elle allait faire 92 ans. A sa fille Jocelyne, à son fils Jean-Claude et à leur famille ainsi qu'aux personnes affectées par cette disparition nous témoignons de notre sympathie.

★ ★ ★

Michael Martin-Proudlove est décédé le 2 mars sur notre commune. Originaire des environs de Londres, il avait trouvé refuge à Prayols. Aujourd'hui, ceux qui l'ont connu ont un pincement au cœur en pensant à lui.

A VOS AGENDAS !

23 mars 2018 à 18h30 Trail du Quartz - réunion de préparation à la Mairie

31 mars 2018 à 9h30 Club des Aînés à Ginabat -Journée PROCONFORT (☎ Y Roumieu 06 13 03 15 93)

1er avril 2018 à 10h30 messe de Pâques

5 avril 2018 Club des Aînés - Sortie Pas de la Case (☎ Y Roumieu)

29 avril 2018 Trail du Quartz

5 mai 2018 12h Club des Aînés Repas à Ginabat avec Jean Jacques MADISON'S (☎ Y Roumieu)

18 mai 2018 20h30 Reprise des vendredis soirs de la Pétanque Prayolaise

9 juin 2018 14h Club des Aînés Loto Goûter (☎ Y Roumieu)

23 juin 2018 Feu de la Saint Jean

28 juin 2018 18h30 Foyer Rural Assemblée Générale

Responsable de publication : Francis LAGUERRE

Comité de rédaction: Francis Laguerre,
Janine Pascal et Xavier de Ferluc



Mairie de Prayols

Horaires d'ouverture et secrétariat: lundi et jeudi
de 15h30 à 18h30
Ouverture au public : mardi, mercredi et vendredi
de 7h30 à 10h00
Téléphone/Fax : 05 61 65 30 98
www.prayols.fr
mail : mairie-de-prayols@wanadoo.fr
Lettre municipale imprimée en mairie

8

Pensez au tri, ne pas jeter sur la voie publique

Au fil des saisons N° 16

Editorial



Complémentarités Commune Communauté d'Agglo

Progressivement les communes sont amenées à réduire leur champ de compétences pour des considérations législatives et pour des raisons financières.

Sur ce plan-là en effet, il y a une chute conséquente des dotations d'Etat. La Dotation Globale de Fonctionnement est passée pour Prayols de plus de 37 000 € en 2014 à moins de 13 000 € pour les prévisions de 2018, soit une perte de 24 000 €.

A cela, il faut ajouter des obligations d'études et de diagnostics divers à payer par la commune et autres injonctions : la révision du PLU pour conformité avec le Scot par exemple. Ainsi, l'espace des initiatives municipales se réduit d'autant.

C'est dans ce contexte que la municipalité a fait le choix de réhabiliter l'existant pour maintenir un patrimoine communal performant tant pour les locaux et lieux de vie que pour l'environnement extérieur.

Dès lors, les compétences assurées par l'Agglomération se multiplient et se diversifient, aidée en cela par les partenaires financiers dont l'Etat.

A travers notre dossier sur le projet de territoire, on peut se faire une idée de l'amplitude de ces projets. Cela devrait se concrétiser par des réalisations correspondant aux besoins de la population concernée en matière de développement économique, environnemental et social.

Cette dynamique ne s'arrêtera pas là car d'autres Compétences potentielles pourront être prises par l'Agglomération dans les années à venir.

Pourtant, l'échelon municipal joue pleinement son rôle tant en matière de relations humaines que de gestion de l'environnement proche.

Francis Laguerre

PRINTEMPS
2018





Travaux de la salle polyvalente

Ça y est la salle polyvalente est « hors d'eau ». Malgré le mauvais temps, l'entreprise Hartmann & fils n'a pas pris de retard dans l'avancée des travaux et les artisans, menuisiers, électriciens, plombiers et peintres vont pouvoir

intervenir à leur tour. Si tout va bien, il faut que le chantier soit terminé avant les vacances d'été pour permettre notamment les finitions extérieures.



PLU : en route pour le zonage

Rappel :

- 04/12/2017, validation du projet par les organismes publics qui suivent le PLU
- 18/12/2017, réunion publique pour la présentation du projet de développement de notre commune
- 19/12/2017, adoption du PADD par le Conseil Municipal.

La révision de notre PLU se poursuit par la traduction de ce projet en réglementation :

Le règlement graphique

Quatre types de zones : urbaine, à urbaniser, agricole et naturelle, avec la possibilité de sous-secteurs pour chacune des quatre zones. Plus les prescriptions spécifiques : par exemple les emplacements réservés, les espaces boisés classés, les éléments de patrimoine à préserver....

Le règlement graphique est dessiné sur le cadastre.

Les orientations d'aménagement et de programmation

Ce sont des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements pour permettre à la municipalité de guider les futurs aménageurs et garantir un développement urbain harmonieux. Elles peuvent être sectorielles (sur un emplacement précis) ou bien thématique (cheminements piétons, biodiversité...).

Ce travail est réalisé par les bureaux d'études et la commission urbanisme. Vous pourrez faire vos remarques sur le zonage sur le registre de concertation en mai 2018 (date exacte communiquée en Mairie et sur le site <http://www.prayols.fr/>). Rappel : les diagnostics et le PADD sont déjà consultables en Mairie (jours et heures habituels d'ouverture).

Les organismes publics vont être de nouveau consultés pour s'assurer de la validité juridique du nouveau PLU (mi-juin 2018).

La procédure administrative s'enclenchera, pour se poursuivre jusqu'à la fin d'année 2018 par l'enquête publique et une approbation de la révision du PLU projetée en début 2019.

De l'eau au fil de laine :

C'était au temps où l'eau faisait marcher les filatures

La filature de Paul Estèbe cela ressemble à une belle histoire locale.

Il y a bien longtemps de cela sur la place de La Hierro vivait Maria avec ses nombreux enfants; le papa était mort tragiquement dans sa tâche de carillonneur; la vie était dure mais les liens familiaux très forts aidèrent les frères et sœurs Eugène, Clémence, Paul et François à échapper à la misère. C'est Paul qui eut l'idée de monter une filature.

En ce temps-là, les relations familiales se croisaient avec les amitiés de voisinage et certains paysans et paysannes trouvèrent dans la proximité des ruisseaux de Prayols et de Ferrières un complément à leur activité de polyculture vivrière et de petit élevage.



Laine de brebis



Aimé Estèbe

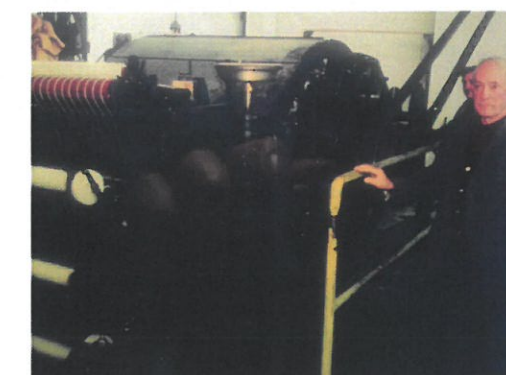
Le cardeur et l'homme de confiance

Avec « *la capeto* » on allait aussi « garder les vaches » dans les prés voisins; le tissu de bure protégeait bien du froid et de la pluie. Quant aux matelas, Paul amenait sa laine à la filature de Niaux ou à Ax-les-Thermes où on les confectionnait.

Merci aux personnes qui nous ont livré leurs souvenirs évoquant gestes oubliés et solidarités. Des témoignages précieux qu'il faut préserver de l'oubli...

Paul achetait la laine brute, Eugène la lavait, la triait, puis Aimé Estèbe la cardait. Du bobinage on passait à l'écheveau, Elise la Ferrièreoise était experte au tricotage. De la machine à tricoter sortaient vestes, pulls et chaussettes ainsi que « *les flanelles* », ces tricots de peau masculins et les *combinaisons* féminines, en laine de pays bien sûr !

Sur le métier à tisser on fabriquait les pèlerines brunes à capuchon. Mais qui se souvient de « *la capeto* » que portaient ceux et celles qui allaient promener le cochon au Communal dans cet espace herbeux (sur l'emplacement actuel de la place de la Mairie) ?



Paul Estèbe
Le filateur

Les projets de l'Agglo Pays de Foix-Varilhes

La communauté d'Agglomération a été constituée par la fusion entre la communauté des communes du Pays de Foix et celle du canton de Varilhes en janvier 2017.

Après la mise en place des services et des instances (bureau, conseil communautaire et diverses délégations), un projet de territoire est désormais en route.

En voici les axes et les mesures envisagées de la manière la plus opérationnelle possible et sans tarder, pour les 4 années à venir dans un premier temps.

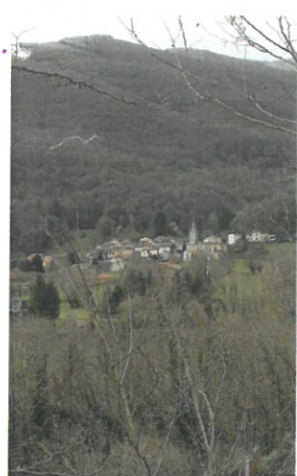
L'état des finances des deux anciennes communautés (de Foix et de Varilhes) étant très sain et la participation des partenaires financiers étant fiables, cela permet de programmer des projets qui vont se concrétiser par phasages.

La présentation qui suit nous amènera à constater que toutes les personnes de notre territoire sont prises en compte et que notre commune pourra y trouver son compte.

Il s'agit de soutenir les communes à travers les projets de voiries.

– **l'aide aux communes pour l'attribution du fonds de concours voirie** (coût estimé pour l'ensemble des communes du territoire : 4 millions d'euros).

Cela doit permettre à notre commune de poursuivre la réhabilitation de la voirie communale vers les hameaux, dans la plaine et de rénover la place de la mairie en complément des subventions habituelles.



Prayols depuis
Montgailhard

Il s'agit de préserver et de valoriser l'environnement et le cadre de vie en menant une politique volontariste en matière d'habitat et de logement, en connectant et interconnectant le territoire grâce à une politique de mobilité adaptée, en préservant et en valorisant les ressources en eau, en poursuivant la politique de réduction et de valorisation des déchets

– **l'aménagement des berges de l'Ariège** : (la première phase est estimée à 2 millions d'euros).

Cheminement au fil de l'eau depuis Foix (parc de Bouychère) jusqu'au Pont du diable puis au plan d'eau de Mercus, ensuite par boucles remarquables de Foix jusqu'à Rieux de Pelleport.

Ce projet prendra plusieurs années mais Prayols a fortement pesé pour que ce choix de valoriser les espaces naturels en lien avec l'eau puisse enfin trouver un porteur de projet. La commune peut se prévaloir d'un cheminement déjà finalisé et agréé du chemin des trois cascades et du parcours des fontaines. Cela ne demande qu'à être relié à Montgailhard par une passerelle et à Ginabat le long de l'Ariège.

Il s'agit ensuite de renforcer les solidarités entre les communes rurales et les bourgs à vocation urbaine, en répartissant les possibilités d'accueil pour les familles selon des secteurs géographiques et en complétant les potentialités d'accueil déjà existantes et pour la plupart réhabilitées.

– **la construction d'une crèche** (coût estimé à 1,5 millions d'euros pour une trentaine de places)

De par sa situation à côté de l'école de Montgailhard, les habitants (et futurs habitants) de notre commune sont potentiellement concernés.

– **la construction d'un pôle jeunesse collaboratif** à Foix (coût estimé : 2 millions d'euros).

Les jeunes Prayolais (collégiens, lycéens et autres jeunes) peuvent bénéficier déjà des animations proposées par le PAAJIP que chacun peut contacter (05-61-02-73-55) avec l'appui de la municipalité pour s'informer, rencontrer, proposer.

– **la construction d'une résidence d'autonomie et d'un espace intergénérationnel** à Foix (coût estimé : 3 millions d'euros).

Après l'agrandissement du Foyer Bleu Printemps à Varilhes, la construction d'une résidence destinée à des Aînés autonomes est envisagée sur le centre ville de Foix avec une capacité d'une trentaine de logements. De plus, un local « intergénérationnel » de 800 m² situé à proximité du siège de la communauté d'Agglomération va être construit pour le CLIC (accueil, ateliers,...), pour les réunions de la petite enfance, pour les animations du pôle aquatique et une grande salle « multifonctions »,...



Foyer Bleu Printemps-Varilhes

– **La valorisation de la médiathèque de Foix et la requalification des complexes sportifs** pour un coût estimé à 800 000 €,

Désormais, il est possible pour tous les habitants de pouvoir bénéficier gratuitement de tous les livres, documents et animations (nombreuses) dans toutes les bibliothèques du territoire de l'Agglomération, il suffit de s'inscrire dans l'une d'elles. La médiathèque de Foix va bénéficier d'un réaménagement indispensable à la mesure des nouveaux besoins créés par la fusion et à l'actualisation des modèles de communication.

Les salles omnisports situées sur les communes de Ferrières et de Vernajoul nécessitent des travaux de mise en conformité pour les besoins des associations sportives.

Il s'agit enfin de faire du développement économique et de l'attractivité touristique des accélérateurs de développement pour le territoire.

– **l'accueil et l'accompagnement des entreprises** (enveloppe de 5,8 millions d'euros).

En aménageant les zones économiques existantes mais aussi en gardant les centres-bourgs vivants en soutenant les commerces de proximité et les entreprises artisanales et en dynamisant la périphérie des bourgs centres, en aménageant des zones d'activités.

Rappelons que les travaux d'économie d'énergie, pour la réhabilitation de logements soit par les propriétaires occupants, soit par des propriétaires bailleurs continuent à être soutenus par des aides de la communauté d'agglomération en lien avec d'autres aides provenant du Département, de la Région et de l'Etat (à travers un PIG et une OPAH-RU).

– **la modernisation des Forges de Pyrène** concernant le musée et l'espace des congrès pour un coût estimé à 900 000 €

La proximité de ce site et l'exemplarité d'un musée consacré au fer peuvent aussi nous intéresser dans la valorisation du quartz pour Prayols.

Le domaine économique est porteur d'emplois mais aussi de richesses pour la collectivité par le biais de la fiscalité des entreprises. Ainsi la population doit pouvoir trouver les réponses à ses besoins quotidiens dans ce territoire de plus de 30 000 habitants.

Trail du quartz

Pour le premier trail prayolais : une préparation minutieuse

Après le repérage technique des 3 boucles de circuit, la vaillante équipe de bénévoles a, malgré ce fichu temps de début d'année, peaufiné les 3 parcours.

Les itinéraires ont été débarrassés des souches proprement tronçonnées pour certaines, les abords des carrières dégagés et rendus aptes à la sécurité.

On passe maintenant aux inscriptions et la communication bat son plein, du pays de Foix et bien au-delà, auprès des passionnés de courses en montagne et de beaux paysages.

Les Prayolais sont invités à proposer en nombre leur aide bénévole pour la pleine réussite de ce premier trail prayolais (contacter Pascal Philip au 06 09 97 31 54). Réunion en mairie le 23 mars à 18h30.



Prayols Résistances, Mémoires et Fraternité 2018-2019

Au cours de la dernière Assemblée Générale le bilan des 8èmes Rencontres prayolaises a été présenté.

L'hommage posthume à José Molina devant son épouse et ses enfants a été rappelé avec une intense émotion. José a réchappé du camp de concentration de Mathausen. Il est revenu à la vie au cœur d'une famille aimante...

En 2019, on célébrera les 80 ans de la Retirada, l'association RMF, en lien avec les très nombreuses initiatives qui déjà s'y préparent, saura y trouver



sa place tout en continuant à assurer le jumelage avec Santa Cruz de Moya par des échanges réguliers et fraternels.

Chant

38, c'est le nombre de choristes qui composent l'ensemble Corde Vocale. En attendant que la salle des fêtes soit fonctionnelle, l'ensemble répète tous les mardis à partir de 18h, en l'église du village. Précisons que ces répétitions sont ouvertes au public et que les personnes qui souhaitent rejoindre le groupe sont les bienvenues. Les trois premiers mois de l'année sont mis à profit pour renouveler à 80% le répertoire.



D'ici fin juin, Corde Vocale donnera une série de concerts, mais à l'heure où nous écrivons ces lignes les dates et lieux n'étaient pas encore connus. Pour tout renseignement : 06 74 68 50 43.

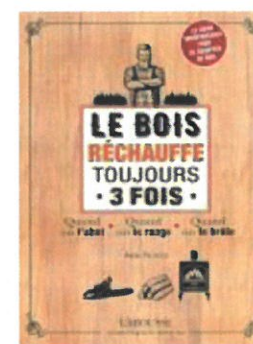
Ecole intercommunale

La chute des effectifs de l'école intercommunale Ferrières-Prayols entraînera une fermeture de poste d'enseignant à la prochaine rentrée scolaire. En effet, les prévisions donnent 90 inscrits pour 2018 - 2019 dont moins de 20 Prayolais.

En ce qui concerne les rythmes scolaires, on continuera sur le fonctionnement actuel. En effet, il n'y a pas eu de consensus entre le vote en conseil d'école (majorité pour 4 jours alors qu'une légère majorité des parents consultés avait opté pour le maintien des 4,5 jours) et les municipalités de Ferrières et de Prayols favorables aux 4,5 jours, comme la majorité des écoles de l'agglomération. Il faut se donner le temps d'analyser les bienfaits et les inconvénients des neuf demi-journées de classe.

Echos du village

André Pélissier est né à Prayols, au hameau du Pech voilà 70 ans. Professionnellement exilé en région parisienne où il exerçait la profession d'enseignant, il partage désormais son temps libre entre la mairie de Neuilly-Plaisance dont il est adjoint au maire et sa passion pour le bois. Tout naturellement, les éditions Larousse ont retenu et édité son manuscrit intitulé : « Le bois réchauffe toujours trois fois... », sous-entendu quand on le coupe, quand on le range et quand on le brûle. Guide pratique pour ceux qui voudraient se lancer dans l'exploitation de bois de chauffage, piqûre de rappel pour les initiés, cet ouvrage aborde toutes les étapes, de l'arbre sur



pied, en passant par l'abattage, la sécurité, le séchage jusqu'à sa combustion.

Dans un tout autre genre, Didier Laguerre propose un recueil de ses dessins de presse parus dans La Gazette Ariégeoise. Le lecteur y retrouvera, vu sous un angle humoristique, les grands événements qui ont marqué les dix-sept premières années de ce XXIème siècle. Ces deux ouvrages sont disponibles librairie Majuscule à Foix.



L'association intercommunale de chasse a mis un terme à la saison 2016-2017. Rappelons que le rôle des chasseurs est de réguler les espèces. Des exemples pour illustrer les dégâts que peuvent causer les sangliers, en l'occurrence, et qui prouvent aussi qu'ils approchent dangereusement des zones habitées: dans une commune voisine le terrain de football a été littéralement labouré ce qui a contraint la municipalité à griller le périmètre. A Prayols, le verger communal a été saccagé et bien d'autres champs chez des particuliers.

Le président Jean-Luc Fraisse reste inquiet pour l'avenir car le nombre de chasseurs est en diminution, « et trouver des jeunes est difficile » confesse-t-il. « Le mercredi (jour de chasse), ils travaillent et le samedi ils récupèrent des sorties du vendredi soir... »

Interdiction de faire du feu pour les particuliers et l'écobuage est soumis à réglementation hors agglomération pour les agriculteurs (cependant voir préalablement en mairie).